

Comment construire une séance d'EMC en collaboration avec prof d'histoire géo au collège, et comment construire un parcours citoyen sur les 4 niveaux du collège.

Mise en œuvre et utilisation de la charte de la laïcité.

Points essentiels à mettre en place pour convaincre les professeurs à contribuer au travail.

Thématique : EMC au service des règles de vivre ensemble et démocratie collégienne.

- Apprentissage du débat réglé en 6^e.
- Mise en œuvre d'un conseil des élèves en 5^e
- 4^e : formation des élèves à la médiation par les pairs.
- 3^e : mise en œuvre de la médiation par les pairs.

Enjeu : le CPE profite de cet enseignement pour développer des compétences citoyennes auprès des élèves, pour rayonner sur l'ensemble de l'établissement partir de cet enseignement.

Introduction :

Du débat cadré, au conseil d'élèves, une réponse aux attentes institutionnelles ?

Débat réglé : débat cadré clairement. Responsabilisation des élèves pour qu'ils puissent eux même créer le cadre du débat. Sur un thème précis.

EMC : nouvelles pratiques, nouvelles démarches pour des objectifs affirmés.

Finalités : loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'EMC vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique. → **Démarche moins frontale, plus coopérative qui s'appuie sur le point de vue des élèves pour construire les savoirs et pour une meilleure appropriation.**

Le développement des disposition permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale → **Progressivité des apprentissages et un réinvestissement qui doit donner sens.**

Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques → **Un objectif triple où les savoirs sont au même niveau que les pratiques ou les valeurs.**

Développer des pratiques sans oublier les savoirs : cet **enseignement requiert l'appropriation de savoirs**. Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

Culture civique : à voir avec la norme, les règles. Ce que le citoyen doit maîtriser pour être citoyen.

Culture morale : socle de valeurs. Les questions éthiques que je vais me poser.

⇒ **Ce sont des pratiques définies et sensées (où il y a du sens).**

→ Travail de l'enseignant et du CPE.

→ Rendre les élèves acteurs pour donner du sens et développer des compétences : « développer une disposition à **raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir**. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement ».

→ Volonté de s'ancrer dans la pratique et la réalité des élèves : « s'effectue, autant que possible, à **partir de situations pratiques**, dans la classe et dans la VS, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement ». Positionner des activités qui vont permettre d'ancrer les savoirs dans le quotidien de l'élève pour ensuite construire des savoirs. CPE : réfléchir à des activités (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

⇒ **Vers un changement de posture de l'enseignant ?**

Posture enseignant / Pilotage / atmosphère / tissage / objet de savoir / tâches élève :

- Accompagnement / souple & ouvert / détendu et collaborative/ très important / dévolution/ faire discuter.

- Lâcher prise / confié au groupe autogéré / confiance, refus d'intervention du maître / en actes / faire

...

I. Être ensemble : le débat réglé

Comment, en tant que CPE je vais positionner des problématiques éducatives dans le cadre d'un cours.

- Exercice oral problématisé (→ **travailler les attentes disciplinaires**) : « moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée. »
- Un exercice oral avec des règles définies (→ **répondre aux attentes des préconisations PISA** : en France on est pas bon en oralité) : « Échange régi par des règles [...] où chacun doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas ».
- Un objectif : progresser dans la démarche argumentative / démonstrative (→ **Répondre aux attentes du socle commun**) : « convaincre en argumentant . Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant ».

⇒ **Exemple d'un débat réglé** : le nucléaire.

→ **Exercice qui nécessite la mobilisation de savoirs**, à travers un travail en groupe.

Pour apprendre le débat réglé, partir d'un enseignement malgré tout très disciplinaire : première étape (Recherche documentaire sur le sujet, études des différents points de vue des différents acteurs).

Le débat réglé nécessite : un travail de recherche pour acquérir des connaissances (notamment en groupe) (dossiers documentaires, recherches CDI, leçons plus classiques). ⇒ Tous les points du programme peuvent faire appel au débat réglé.

Cet enseignement donne lieu à une évaluation. Le CPE ne peut pas se situer en dehors de cette évaluation.

→ **Un exercice oral permettant d'intégrer le droit et la règle** :

règles élémentaires : lever la main pour pouvoir prendre la parole, prendre la parole que lorsqu'elle est donnée, écouter sans couper la parole, ne se moque pas, droit de se taire, prendre en compte la parole de l'autre.

⇒ Dimension droit et règle : « faire acquérir le sens des règles au sein de la classe », « faire comprendre comment, au sein d'une société démocratiques, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes », « qualités attendues des futurs citoyens destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer ».

⇒ Partir d'une pratique, mettre les élèves en activité, et je vais redonner du sens à des règles.

→ **Une mobilisation des compétences au service du jugement :**

L'objectif est d'apprendre à défendre une opinion en mobilisant une argumentation, c'est à dire une succession d'arguments pesés et mesurés.

Compétences : argumentation, délibération, faire appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue.

→ **Un temps permettant parfois d'exprimer sa sensibilité : culture de la sensibilité.**

Capacité à s'émouvoir, à être en empathie, à s'indigner.

Il n'y a pas de conscience morale sans cette capacité à s'émouvoir et à s'indigner.

Compétence que l'on va travailler à l'oral.

⇒ **Proposition autour de la laïcité intégrant le débat cadré :**

Problématique : comprendre ce qu'est la laïcité, quelle définition, quelles finalités (socle des valeurs) ? Quels sens et lecture donner à la charte de la laïcité (logique de travailler l'appropriation) ?

Démarche : 3-4 séances essayant d'alterner les activités et de travailler les capacités disciplinaires de nos matières.

→ Partir des représentations initiales pour donner une définition institutionnelle de la laïcité puis valider l'importance de ce droit consécutif de l'acceptation des grandes valeurs de la république : Liberté égalité fraternité.

→ Lire et éclairer la Charte de la laïcité aux regards de ces grandes valeurs.

→ Enjeu : Débattre en classe des biens fondés ou des limites de l'application de la laïcité.

Cycle 3, classe de 6^e.

→ **Partir des représentations premières en travaillant des dessins de presse :**

DIMENSION : la sensibilité, soi et les autres.

Travail sur la pertinence de la source : le dessin de presse, un dessin d'opinion.

Décrire et interpréter des dessins de presse pour faire ressortir les représentations initiales à propos de la laïcité.

→ **Confronter ses représentations avec la loi et essayer de comprendre l'importance de la laïcité en France :**

DIMENSION : le droit et la règle, la dimension de jugement.

Site internet : Sénat junior.

- Définir la laïcité, une définition ouverte : développer son esprit critique, la recherche documentaire, maîtrise de la langue etc ... → Construire les connaissances.

- Construire une réponse organisée et développée (pourquoi l'application et le respect de la laïcité dans l'établissement garanti pour chacun la liberté, l'égalité et la fraternité) → Vise l'appropriation du concept par la transposition dans le quotidien de l'élève.

→ **Travailler à donner du sens à la charte de la laïcité, se préparer à le présenter :**

DIMENSION : le droit et la règle, le jugement (penser par soi-même et avec les autres)

- Travail en groupe, comprendre la charte de la laïcité en analysant le document et en le confrontant aux connaissances acquises. Exposer son travail à la classe sous forme de mini intervention : entraînement à la bonne maîtrise de la langue pour pouvoir exposer clairement le résultats de son travail l'oral.

Donner à chaque groupe un ou deux points de la charte à travailler. Pour chaque point : montrer en quoi la laïcité permet une meilleure garantie de la liberté / l'égalité / la fraternité au sein de l'établissement.

→ **Débattre pour mieux comprendre : la laïcité est-elle une limite à nos liberté et aux valeurs de la république :**

Dimension : . ???

Objectif : exploiter les connaissances acquises lors de la phase de travail.

Exprimer ses sentiments et constater qu'il n'existe pas une bonne réponse dans tous les domaines.

Amender ou renforcer certains points peu ou mal compris.

Travailler les compétences sociales et citoyennes.

→ **Évaluer et exploiter le débat.**

Règlement intérieur du débat. Une partie de la classe débat, l'autre observe → évaluation par les pairs à partir d'une grille (fond (apport de savoirs, références aux sources, pertinence des arguments, qualité du raisonnement) / forme (particu du groupe, maîtrise de la langue, respect des règles du débat) / bilan).

Proposer une production finale individuelle.

⇒ Pistes de travail ou débats envisageables en cycle 3 – 6^e : (sensibilité, droit et règle, jugement, engagement)

Pour ou contre les classes mixtes au collège ?

Les enfants ont-ils les mêmes droits et devoirs que les adultes ?

II. Du être ensemble au faire ensemble : le conseil d'élèves.

On pourrait imaginer que le cours d'EMC soit un cours où on va travailler sur ces 4 dimensions et installer le socle qui va permettre à l'élève de prendre ses dispositions de citoyen.

Logique de parcours

Qu'est ce qu'un **conseil d'élève** : préconisé dans les textes de l'EMC. En heure de vie de classe.

Dimension de débat, d'expression libre / Règles et droits / Jugement / Engagement.

Positionner ça en 5^e, c'est poursuivre qlq chose qu'ils avaient l'habitude de faire à l'école (beaucoup de conseil d'élèves) & en 6^e (formation au débat réglé).

Articulation EMC / HVC :

EMC : expérimenter le conseil d'élèves sur des problématiques autres que celles des élèves (ex : nucléaire, DD, migrants etc.). On va progressivement prendre des problématiques d'élèves, de VS (pb en cours, etc.), lors des HVC.

Cycle 4 : **Médiation par les pairs** : outil à disposition pour asseoir des connaissances et développer des compétences.

Inscrite pour la première fois dans la loi de refondation de l'école. Permet le règlement de petits conflits entre élèves.

Culture de la sensibilité, Notion de droit, Culture du jugement, Culture de l'engagement.

Les professeurs d'EMC doivent être formés à ça. En EMC, on va uniquement contribuer à la formation des élèves : reprendre des éléments du programme et on va faire une séquence où on travaille un des axe de la médiation par les pairs (ex : faire la différence entre émotion, croyance et fait) en classe de 4^e : temps de formation.

3^e : mise en œuvre de la médiation par les pairs.

Entrée en pédagogie du CPE : être capable de se poser les questions qu'il se pose au quotidien, et investir l'EMC pour traiter les problèmes de fond. Exemple : le taux d'absentéisme peut être un prétexte pour investir l'EMC à travers le droit et l'obligation de la scolarité.

EMC repose sur la **diversité des intervenants et des démarches**.